

Évaluation par la DPB

Mise à jour économique du printemps : principales priorités d'investissement du gouvernement dans les immobilisations

La DPB a préparé une série de notes évaluant la Mise à jour économique du printemps de 2026, déposée le 28 avril 2026, compte tenu du budget de 2025 déposé le 4 novembre 2025. L'objectif de ces notes est de soutenir l'examen parlementaire des finances publiques. Les notes passent en revue les éléments clés du cycle budgétaire au fil du temps, notamment le profil d'évolution économique et financière, les cibles budgétaires et la viabilité financière, les grandes priorités gouvernementales qui orientent la stratégie d'investissement en capital, ainsi que les nouvelles mesures de dépenses annoncées depuis le budget de 2025.

Principales conclusions

La Mise à jour économique du printemps (MEP) fait des mises à jour d'orientation, plutôt que détaillées, sur les principales priorités stratégiques relatives aux immobilisations présentées dans le budget de 2025, à savoir en ce qui concerne les projets d'infrastructure et les grands projets, la productivité et la compétitivité, le logement, ainsi que la défense et la sécurité.

On y présente de nouvelles priorités stratégiques visant à réaliser les objectifs de la formation de capitaux énoncés dans le budget de 2025, ce qui comprend le Fonds pour un Canada fort, de 25 milliards de dollars, et l'initiative Une Équipe Canada forte, qui sont destinés à atténuer les contraintes de l'offre du marché du travail.

En ce qui concerne le logement, l'accessibilité financière et le soutien à l'offre de logements demeurent au cœur de la MEP 2026, mais on n'y propose pas de cibles précises concernant le rythme de construction de logements. Cela est important à souligner, d'autant plus que les mises en chantier et la croissance démographique perdent de la vitesse depuis le budget de 2025.

Dans la MEP, la trajectoire à long terme des dépenses de défense, qui doivent atteindre 5 % du PIB d'ici 2035, reste imprécise; selon les estimations du DPB, pour qu'un tel engagement puisse être respecté, les dépenses de défense de base en espèces devraient atteindre 159 milliards de dollars au cours de la seule année 2035-2036, ce qui ajouterait 63 milliards de dollars au déficit fédéral cette année-là, et entraînerait l'accroissement du ratio de la dette au PIB de 6,3 points de pourcentage.

Priorités en matière d'investissements dans les immobilisations

Contexte

Dans le budget de 2025, le gouvernement a annoncé qu'il prévoyait un billion de dollars en investissements pendant la période allant de 2025-2026 à 2029-2030. En ce qui concerne cet objectif, les documents du gouvernement indiquent que 285 milliards de dollars prendront la forme de dépenses fédérales prévues pour appuyer les investissements de tiers. On suppose que les investissements restants résulteront d'ententes de partage de coûts, en particulier avec des gouvernements provinciaux, et de la production d'investissements connexes par le secteur privé.

Le budget de 2025 rend compte des priorités en matière d'investissements dans les immobilisations à grande échelle dans quatre domaines : l'infrastructure et les grands projets; la productivité et la compétitivité; le logement; la défense et la sécurité. Cette note vise davantage à suivre les progrès réalisés à l'égard de ces priorités du gouvernement, qui ont été nommées tout au long du cycle budgétaire, qu'à en présenter une analyse ponctuelle. Voici un résumé de l'évaluation par le DPB de chaque domaine d'investissement en fonction de la Mise à jour économique du printemps (MEP).

Évaluation

Cinq mois après le début de la période de mise en œuvre, dans la MEP, le gouvernement a répété ses principaux engagements à l'égard de grands projets d'immobilisations; toutefois, on voit déjà émerger un peu partout des risques relatifs à la réalisation de ces projets.

Projets d'infrastructure et projets de grande envergure

Dans le budget de 2025, le gouvernement s'est engagé à verser 115 milliards de dollars sur cinq ans pour des projets d'infrastructures fédérales, qui seront mis en œuvre en partie par l'intermédiaire du Bureau des grands projets, un nouvel organe fédéral de coordination à guichet unique chargé d'accélérer les approbations pour les projets qui revêtent un intérêt national dans un délai maximal de deux ans.

Dans la MEP, il est noté que le Bureau supervise actuellement 15 projets qui lui ont été soumis, qui représentent des investissements en immobilisations de 125 milliards de dollars, et qu'il élabore six stratégies de transformation. Deux de ces projets en sont à l'étape de la construction, et les deux projets ayant la plus grande envergure, soit LNG

Canada, phase 2 (environ 33 milliards de dollars) et Ksi Lisims LNG (environ 30 milliards de dollars), n'ont pas encore donné lieu à une décision d'investissement définitive.

- Le Bureau n'a pas encore publié de rapports d'étape ni de tableaux de bord sur les délais d'approbation permettant d'évaluer son rendement par rapport à son mandat de deux ans.

Productivité et compétitivité

Dans le budget de 2025, le gouvernement s'est engagé à verser 110 milliards de dollars sur cinq ans pour un ensemble de mesures structurelles, y compris des crédits d'impôt ainsi qu'un soutien direct en faveur de l'innovation et des technologies naissantes. Les mesures du budget de 2025 visant à stimuler la croissance de la productivité visent à soutenir des salaires plus élevés, à renforcer les investissements du secteur privé ainsi qu'à accroître la résilience face à de futurs soubresauts économiques. Au nombre de ces mesures, citons la superdéduction à la productivité, qui découle du projet de loi C-15, ainsi que la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne*, qui traite des barrières de longue date au commerce interprovincial.

Dans la MEP 2026, le gouvernement a annoncé ses intentions plus précises d'accroître la concurrence dans les secteurs des télécommunications et des finances, ainsi qu'un objectif distinct, à savoir réduire les obstacles à la concurrence occasionnés par les politiques gouvernementales.

- Comme les mesures du budget de 2025 n'ont pas encore complètement été mises en œuvre, il n'est pas encore possible d'évaluer leur incidence sur la productivité.
- En ce qui concerne le suivi des progrès réalisés par rapport à ces objectifs, Statistique Canada indique que la croissance de la productivité du travail canadien est restée pratiquement stable en moyenne au cours de la période allant de 2022 à 2025, soit bien inférieure à son taux de croissance moyen historique de 1,2 % enregistré entre 1982 et 2019. Des indicateurs permettront à l'avenir d'évaluer les progrès ou les reculs observés depuis novembre 2025 en ce qui concerne la productivité et la compétitivité. Ces indicateurs incluent l'investissement des entreprises, l'innovation, la création de propriétés intellectuelles et l'entrepreneuriat.

Logement

Dans le budget de 2025, le gouvernement fédéral a réitéré son objectif de doubler la cadence de construction résidentielle au cours de la prochaine décennie afin de rétablir l'abordabilité. Pour atteindre cet objectif, il s'est appuyé sur le lancement de Maisons Canada (MC), un nouvel organisme fédéral qui doit servir de guichet unique pour le soutien qu'il accorde aux projets de logement social. Maisons Canada fonctionne comme un organisme de service spécial (OSS) au sein de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, et est appelé à évoluer pour devenir une entité indépendante à la suite de l'adoption du projet de loi C-20.

- Dans le budget de 2025, le gouvernement fédéral a alloué à Maisons Canada des dépenses de 13 milliards de dollars selon la comptabilité de caisse, dont 11,6 milliards représentaient un nouveau financement. Au cours de la même période, les dépenses fédérales en logement devaient diminuer de 56 %. La MEP 2026 ne prévoit pas de financement supplémentaire pour MC, mais elle comprend des dépenses supplémentaires de 2,6 milliards de dollars pour le soutien à l'accessibilité au logement de 2025-2026 à 2030-2031.
- À noter en ce qui concerne le logement dans la MEP 2026 : bien que l'accessibilité financière et le soutien à l'offre de logements aient été mis en avant, aucun objectif ou indicateur relatif au rythme de la construction de logements n'est détaillé.
- Depuis le budget de 2025, les mises en chantier résidentielles au Canada continuent de perdre leur élan. Alors que le nombre total de mises en chantier en 2025 était élevé plus tôt au cours de l'année, en raison d'une forte construction de logements locatifs, la tendance sur six mois du nombre de mises en chantier diminue depuis septembre 2025. La DPB estime que Maisons Canada pourrait permettre d'ajouter environ 26 000 logements sur cinq ans, ce qui ne suffirait pas à atteindre le rythme de construction résidentielle précédemment visé.

Défense

Dans le budget de 2025, le gouvernement a annoncé un financement de la défense d'environ 82 milliards de dollars sur cinq ans après s'être engagé à atteindre 5 % du PIB d'ici 2035, dont 3,5 % en dépenses de défense principales, et jusqu'à 1,5 % en dépenses auxiliaires.

- Sur une note positive, l'OTAN a confirmé que le Canada avait atteint l'objectif de 2 % en 2025-2026. Toutefois, les dépenses à long terme ne sont pas précisées : aucun profil annuel n'a été publié, et les dépenses de défense de base, à 3,5 % du PIB, pourraient atteindre 159 milliards de dollars d'ici 2035.
- Dans la MEP, le gouvernement présente des mesures ciblées en fournissant des détails sur les objectifs globaux en matière de dépenses et sur leur orientation, y compris de l'aide à l'Ukraine, des sommes supplémentaires allouées à l'Agence de l'investissement pour la défense et des initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre. Le profil des dépenses à moyen terme n'y est pas très différent du bilan global du budget de 2025.
- La DPB estime que, pour que l'on puisse respecter les engagements de 5 %, les dépenses de défense de base selon la comptabilité de caisse devraient atteindre 159 milliards de dollars en 2035-2036, ce qui ferait augmenter le déficit de 63 milliards de dollars, et le ratio dette-PIB, de 6,3 points de pourcentage.

Considérations générales concernant les priorités du gouvernement en matière d'immobilisations

Les principes suivants s'appliquent aux objectifs des projets d'immobilisations :

- Les droits de douane imposés par le gouvernement des États-Unis ont provoqué une brusque variation négative et persistante de revenu et une incertitude considérable dans les secteurs exposés aux échanges commerciaux, ce qui pourrait freiner les co-investissements privés, sans lesquels la stratégie ne pourra être réalisée.
- Depuis novembre 2025, l'emploi dans le secteur de la construction a légèrement augmenté, selon des données dessaisonnalisées, le nombre d'heures travaillées dépassant la croissance de l'emploi, ce qui peut apparaître comme une reprise des activités globales de construction. Il s'agira de l'un des principaux points à surveiller à l'avenir, car celui-ci constitue un indicateur tangible des progrès réalisés par le gouvernement vers l'atteinte de son objectif de 1 000 milliards de dollars d'investissement à l'échelle nationale.
- Dans la MEP, le gouvernement a lancé l'initiative « Une Équipe Canada forte », qui vise à former entre 80 000 et 100 000 travailleurs qualifiés reconnus par le programme Sceau rouge d'ici 2030-2031. Compte tenu des projections

démographiques nationales stables et du vieillissement de la population canadienne, il s'agira d'un facteur de succès clé permettant de veiller à ce que les investissements financiers du budget de 2025 et de la MEP se traduisent par des projets fructueux, la formation du capital humain et la croissance économique.

- Enfin, pour réaliser l'ampleur des investissements envisagés dans le budget de 2025, il faut à la fois réaliser les projets en temps opportun et favoriser de solides retombées économiques intérieures. Le bilan historique du Canada en matière de réalisation de projets d'infrastructure importants est mitigé, car il est assorti de longs délais d'exécution des projets. L'approvisionnement en matière de défense, quant à lui, comporte un risque particulier de fuites d'importations, compte tenu de la part historiquement faible de contenu national dans les achats importants de matériel militaire du Canada.

